

MUSIQUES DU BRÉSIL

ENSEIGNANT : CRISTIANO NASCIMENTO

PRÉSENTATION DU CURSUS

Plongez au cœur des rythmes complexes du Brésil avec notre cursus diplômant de musique populaire brésilienne, destiné aux instrumentistes confirmés. Sous la direction de Cristiano Nascimento en collaboration avec Pedro Aragão, enseignant-chercheur à l'Université do Rio de Janeiro (UNIRIO), au Brésil où il joue un rôle clé dans l'enseignement de la pratique et de l'histoire de la musique populaire brésilienne. Cette formation unique vous offre une immersion complète dans l'univers musical riche et diversifié du Brésil.

Au sein de ce cursus, vous explorerez en profondeur les genres musicaux brésiliens emblématiques tels que le choro, le samba, le forró, le frevo. Cristiano Nascimento, vous guidera à travers des cours axés sur la pratique d'ensemble, la composition, les arrangements, et l'histoire de la musique populaire brésilienne. La transmission sera mixte : oralement et à l'aide de supports écrits.

Vous développerez vos compétences artistiques tout en découvrant les subtilités rythmiques et mélodiques de la musique brésilienne. Vous aurez l'occasion de collaborer avec d'autres musiciens confirmés et d'explorer des répertoires authentiques sous la direction d'experts reconnus dans le domaine.

Cette expérience musicale immersive vous plongera dans l'âme profonde de la musique populaire brésilienne. Ce cursus s'adresse aux instrumentistes expérimentés en quête d'une expérience enrichissante et approfondie.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

> Tout instrument

RÉPERTOIRES ENSEIGNÉS SELON LES CYCLES

CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
<ul style="list-style-type: none"> • Flor amorosa, choro de Joaquim Callado • Xote das meninas, xote de Luiz Gonzaga • Quinho, frevo de Duda • Pelo telefone, samba de Donga 	<ul style="list-style-type: none"> • Brejeiro, maxixe de Ernesto Nazareth • Vibrações, choro de Jacob do bandolim • Rasga, choro de Pixinguinha • Oia eu aqui de novo, baião de Luiz gonzaga • Alvorada, samba de Cartola 	<ul style="list-style-type: none"> • Ainda me recordo, choro de Pixinguinha • Implicante, choro de Jacob do bandolim • 7 meninas, baião de Benicio Guimarães • Bebê, baião stylisé d'Hermeto Pascoal • Ultimo dia, frevo de Levino Ferreira • Desassombado, xote de Antonio Nobrega • Maracatu, domaine public

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OBJECTIFS	CONNAISSANCES & COMPÉTENCES TRANSVERSALES
Psychomoteur	<ul style="list-style-type: none">• Les capacités physiques concernant la position face à l'instrument, la maîtrise individuelle des doigts, l'indépendance et la coordination des gestes, la vélocité, la subtilité du toucher pour obtenir des timbres différents, le contrôle cérébral, la respiration, la souplesse, la pulsation, la faculté de jouer en étant détendu
Cognitif	<ul style="list-style-type: none">• Les connaissances pratiques nécessaires à la technique de l'instrument doivent être progressivement acquises afin que l'élève sache identifier, nommer, décrire et expliquer un maximum d'éléments• Les capacités d'analyse permettant d'accéder aux éléments de connaissance et de savoir-faire déjà acquis au préalable, pouvant permettre un jeu conforme à ce qu'il devrait être pour une œuvre donnée
Socio-affectif	<ul style="list-style-type: none">• Concernent essentiellement le désir de jouer et le plaisir du jeu : largement développé dans le cadre d'un travail collectif (par ex : groupe de choro), chaque élève devra tenir sa place en prenant les autres en considération
Artistique	<ul style="list-style-type: none">• La capacité de transmettre la musique, en mobilisant l'acquis antérieur et en développant des éléments permettant une extension de possibilités• La capacité à interpréter une musique, à structurer, à organiser puis à expliquer son interprétation• La capacité d'une écoute critique de ce que l'on produit et de s'auto-évaluer• La capacité de production d'un projet personnel : organiser le matériel, choisir ses partenaires et gérer des répétitions, en ayant comme but d'organiser des concerts et/ou des auditions

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS SELON LES CYCLES

COURS OBLIGATOIRES À L'IIMM • 100h par an • AUBAGNE

- > Culture musicale, histoire & analyse
- > Écoutes musicales d'enregistrements de référence
- > Pratique individuelle & collective / Pratique instrumentale (percussions)
- > Théorie
- > Improvisation
- > Atelier de direction

COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE DE MARSEILLE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h/AN •

- > Formation musicale
- > Double inscription : IIMM / CNRR

COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE D'AUBAGNE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h /AN •

- > Formation musicale pour débutant
- > Double inscription : IIMM / CRC

DURÉE DES ÉTUDES

- > De 3 à 10 ans. Variable selon le niveau d'entrée de l'élève

VOLUME HORAIRE

- > **100h** par an à l'IIMM
- > **52h** par an soit au Conservatoire de Marseille, soit au Conservatoire d'Aubagne

DIPLÔMES VISÉS

- > B.E.M. (Brevet d'Études Musicales) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 2**
- > C.E.M. (Certificats d'Études Musicales) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 3 Amateur**
- > D.E.M. (Diplôme d'Étude Musicale) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 3 Spécialisé**

CONDITIONS DE VALIDATION D'UN DIPLÔME

- > Pour l'obtention d'un B.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validations du cycle 2 avec mention (12/20) / discipline suivie à l'IIMM**
 - => **Validation du cycle 2 avec mention (12/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**
- > Pour l'obtention d'un C.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validations de la 2^e année du cycle 3 avec mention (12/20) / discipline suivie à l'IIMM**
 - => **Validation du cycle 2 avec mention (12/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**
- > Pour l'obtention d'un D.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validations de la 4^e année du cycle 3 avec mention (14/20) / discipline suivie à l'IIMM**
 - => **Validation du cycle 2 avec mention (14/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**

CONDITIONS D'OBTENTION DES MENTIONS

- > Pour l'obtention d'un B.E.M. et C.E.M en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validation mention assez bien (12/20)**
 - => **Validation mention bien (14/20)**
 - => **Validation mention très bien (16/20)**
- > Pour l'obtention d'un D.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validation mention bien (14/20)**
 - => **Validation mention très bien (16/20)**

ORIENTATIONS D'ÉTUDES POSSIBLES

- > Licence en musicologie
- > CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)
- > D.E. (Diplôme d'État) ou C.A. (Certificat d'Aptitude) en musique traditionnelle et ancienne
- > I.M.F.P. (Institut Musical Formation Professionnelle)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Âge minimum requis : 15 ans
- > L'apprentissage est destiné aux instrumentistes confirmés.
- > À l'issue de l'entretien préalable avec l'IIMM, une audition d'entrée sera effectuée par l'enseignant comportant :
 - => un entretien préalable
 - => présentation d'un morceau joué de 5 mn au choix

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

> CYCLE 1 • APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX

DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / ÉVALUATION • CONTRÔLE CONTINU / 1 À 3 ANS D'ÉTUDES

- Le travail de l'élève, durant l'année scolaire, est pris en compte à travers sa participation aux cours (assiduité) et selon sa progression personnelle évaluée par le professeur de la discipline.
- Évaluation semestrielle : contrôle continu sous forme d'un commentaire et d'une note.
- La note de contrôle continu sera prise en compte à hauteur de 25% lors de l'examen de fin de cycle.

> Le passage entre les niveaux et l'examen de fin de cycle 1 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

FORMATION MUSICALE AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 3 ANS D'ÉTUDES

LE PREMIER CYCLE COMPORTE 3 NIVEAUX :

- > Cycle 1, 1^{er} niveau (débutant) // 1 an
- > Cycle 1, 2^{ème} niveau (intermédiaire) // 1 an
- > Cycle 1, 3^{ème} niveau (avancé) // 1 an

LES EXAMENS SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevé mélodique et rythmique
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythme, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental.

> Le passage de niveau se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.

> L'examen de fin de cycle 1 se fait à 12/20 avec jurys externes au conservatoire.

> CYCLE 2 • MAÎTRISE DES ACQUIS

DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / EXAMEN TERMINAL CHAQUE ANNÉE JUSQU'AU B.E.M. / 1 À 3 ANS D'ÉTUDES

- **Épreuve orale** :
 - Pratique vocale et instrumentale (individuelle et/ou collective)
 - Théorie (questions sur les éléments étudiés durant l'année)
 - Connaissances historiques

> Le passage de niveaux et l'obtention du B.E.M. en fin de cycle 2 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

FORMATION MUSICALE CLASSIQUE OU FORMATION MUSICALE CHANTEURS AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 4 ANS D'ÉTUDES

LE SECOND CYCLE COMPORTE 2 NIVEAUX SE DÉCOMPOSANT COMME SUIT :

- > Cycle 2, 1^{er} niveau (élémentaire 1 & élémentaire 2) // 2 ans
- > Cycle 2, 2^{ème} niveau (moyen 1 & Moyen 2) // 2 ans

LES EXAMENS POUR LA FORMATION MUSICALE CLASSIQUE SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevés mélodiques et rythmiques de niveau élémentaire et moyen
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythmes, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental de niveau élémentaire et moyen

LES EXAMENS POUR LA FORMATION MUSICALE CHANTEURS SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuves déchiffrées** : Déchiffrage chanté avec le nom des notes, déchiffrage chanté avec paroles, prosodie rythmique, chant populaire déchiffré a cappella, harmonisation au clavier d'un chant.
- **Épreuves préparées** : Un duo travaillé pendant l'année, un chant accompagné par eux-mêmes, préparé en autonomie un mois avant.

> Le passage de niveaux se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.
> L'examen de fin de cycle 2 et l'obtention du B.E.M. se fait à 12/20 en présence de jurys externes au conservatoire.

> CYCLE 3 • PERFECTIONNEMENT ET PRATIQUE DE L'AUTONOMIE

DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / EXAMEN TERMINAL CHAQUE ANNÉE JUSQU'AU C.E.M. - D.E.M. / 1 À 3 ANS D'ÉTUDES

- **Épreuve orale :** • Pratique vocale et instrumentale (individuelle et/ou collective)
- **Épreuve écrite :** • Après validation du sujet auprès de l'enseignant.e, rédaction d'un mémoire de 10 pages portant sur la culture musicale, histoire & analyse
- **Examen sur table :** • Théorie (questions sur les éléments étudiés durant l'année)

> Le passage de niveaux et l'obtention d'un C.E.M. se fait à 12/20, en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM ; et à 14/20 pour un D.E.M., en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

FORMATION MUSICALE CHANTEURS AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ

- **Épreuves déchiffrées :** Déchiffrage chanté avec le nom des notes, déchiffrage chanté avec paroles, prosodie rythmique, harmonisation au clavier d'un duo
- **Épreuves préparées :** Trois trios dont un tiré au sort par le jury, duo préparé en binôme en autonomie, chacun accompagnant l'autre élève

> Le passage de niveaux se fait à 14/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.
> L'obtention du C.F.E.M. (Certificat de Fin d'Études Musicales) se fait à 14/20 en présence de jurys externes au conservatoire.

PARCOURS AU SEIN DE L'IIMM

OBJECTIFS & FINALITÉS SELON LES CYCLES

- > **Cycle I /** Apprentissage des fondamentaux (1 à 3 ans d'études)
 - => Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective
- > **Cycle II /** Maîtrise des acquis (1 à 3 ans d'études)
 - => Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective
- > **Cycle III /** Perfectionnement et pratique de l'autonomie (1 à 3 ans d'études)
 - => Posséder une pensée musicale consciemment maîtrisée
 - => Posséder tous les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale
 - => Acquérir l'autonomie professionnelle
 - => Perfectionner les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale
 - => Acquérir l'autonomie musicale

DÉROULÉ ET RÉSUMÉ DU PARCOURS

Durée du cursus : de 3 à 10 ans Âge minimum : 15 ans	Cycle 1 / Apprentissage des fondamentaux (1 à 3 ans d'études) → Culture musicale, analyse (théorie) & linguistique → Cours individuels (pratique vocale et/ou instrumentale, rythme & danse) → Pratique collective / d'ensemble (ouvert à tous les instruments) v
	Cycle 2 / Maîtrise des acquis (1 à 3 ans d'études) → Culture musicale & analyse → Cours individuel (théorie + pratique vocale et/ou instrumentale) → Pratique collective / d'ensemble VALIDATION DU CYCLE 2 PAR UN B.E.M. v
	Cycle 3 / Perfectionnement et pratique de l'autonomie (1 à 3 ans d'études) → Culture musicale & analyse → Cours individuel (théorie + pratique vocale et/ou instrumentale) → Pratique collective → Improvisation → Atelier de direction VALIDATION DU CYCLE 3 SOIT PAR UN C.E.M. SOIT PAR UN D.E.M.